



**SALAIRES D.C.F & AVANTAGES SOCIAUX
DERNIERE REUNION DU 16 FEVRIER 2016
ET DERNIERES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION**

La misère !! ☹️

EMPLOYES

- ➔ 1% d'augmentation au 1/04 décomposé comme suit (proposition initiale)
 - 0.7% d'augmentation sur salaires réels au 1^{er} avril (0.7% au lieu de 0.6%)
 - 0.3% sur salaires réels pour les promotions

- ➔ Au 1^{er} juin 2016, pour un temps complet, la grille sera de : (proposition initiale)
Niv 1A ← 1515€ / Niv 1B ← 1520€ / Niv 2A ← 1522€ / Niv 2B ← 1542€

- ➔ Prime variable maintenue et majorée de 40% en cas de dépassement de l'objectif mensuel (proposition initiale)



VENDEURS BAS (proposition initiale)

- ➔ Suppression du niveau 2V1 dans la grille des vendeurs à compter du 1^{er} avril 2016.
- ➔ Application des salaires négociés dans la branche de l'audiovisuel (négo en cours)

AGENTS DE MAITRISE

- ➔ 1% d'augmentation au 1^{er} avril, décomposés comme suit :
 - ☛ 0.5% pour augmentation générale ☛ 0.2% enveloppe pour augmentation individuelle.
 - ☛ 0.3% enveloppe pour les promotions de l'année.

Grille minima ☛ le Niv 5 passe de 1950 € à 1980 € ; le Niv 6 de 2061 € à 2090 €

Pour la grille Casino, après 3 ans d'ancienneté dans le niveau :

☛ le Niv 5 passe de 2030 € à 2042 € ; le Niv 6 de 2130 € à 2143 € (proposition initiale)



CADRES

- ➔ 1% d'augmentation au 1^{er} avril, décomposés comme suit :
 - ☛ Enveloppe de 0.7% pour les augmentations individuelles
 - ☛ Enveloppe de 0.3% pour les promotions

ASTREINTES : 119 € (proposition initiale)

INDEMNITES FORFAITAIRE TRAVAIL DU DIMANCHE : 91 € (89 € dans la proposition initiale)

Avantages sociaux PRINCIPALES MESURES (accord complet sur le site unsacasino, espace adhérent)

LE BON DE LESSIVE : 8 € par trimestre (**proposition initiale**)

RESTAURATION : pas d'augmentation et pas de modification de la plage horaire.

MIEL : participation de la Direction à hauteur de 50% pour le niveau I (**nouveauté**)

CONGE DE PATERNITE ET D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT : Pour 2016, (**proposition initiale**)

JOURS DE CONGES AU BENEFICE DES PARENTS DONT L'UN DES ENFANTS SE PACSE : (**nouveauté**)

MOBILITE GEOGRAPHIQUE → dispositif applicable à toutes les mobilités même celles s'inscrivant dans le cadre d'un rapprochement familiale validé par la Direction. (**Proposition initiale**)

CARENCE EN CAS D'ARRET DE TRAVAIL → même disposition très très complexe ! pour récupérer le 2^{ème} jour de carence. (**proposition initiale**)

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL POUR LES EMPLOYES : comme en 2015

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL POUR LES AGENTS DE MAITRISE : Dispositions particulières détaillées sur notre site dans l'espace adhérent.

CONGE DE L'AIDANT FAMILIAL → Dotation, par la Direction, de 200 jours.

ASSURANCE DEPENDANCE FACULTATIVE → Prise en charge à hauteur de 20%, des cotisations A

MEDAILLE DU TRAVAIL

CONGES LIES A L'ANCIENNETE POUR L'ANNEE 2016 → du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, une journée de congé supplémentaire pour les salariés ayant plus de 30 ans d'ancienneté.

CARTE SALARIE : 10% sur les MDD 5% sur les autres produits. (**Proposition initiale**)
Toutes les remises ne seront plus directes mais sous forme de cagnotte

ABONDEMENT : ajout tranche ☛ de 35€ à moins de 70€ abondement de 175 %.



*Cette année, la Direction est revenue à un seul accord regroupant salaire et avantages sociaux. On est d'accord sur tout ou rien ! (l'accord fait 18 pages et il est disponible sur le site unsacasino espace adhérent). Bien que n'ayant pu assister aux négociations, nous avons adressé à la Direction des demandes émanant des salariés. En regardant les panneaux d'affichage, on se demande si FO n'était pas seul à la table des négociations. Incroyable communication ! Le peu qui a été obtenu, l'a été par FO ! ils le disent, ils le croient et ils l'écrivent ! les autres syndicats, c'est de la *roupie de sansonnet ! tirer la couverture à soi, c'est vouloir empêcher les autres d'avoir un peu de chaleur. Super de la part d'un syndicat !!!*